

Zeitschrift: Fisio active
Herausgeber: Schweizer Physiotherapie Verband
Band: 43 (2007)
Heft: 2

Artikel: Stratégie nationale en matière de cybersanté "eHealth"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-929674>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Malgré un excellent état des lieux technique et organisationnel, la Suisse affiche, en comparaison internationale, un retard dans le secteur des «services électroniques de santé (eHealth)». L'organisation fédérale des services de santé encourage certes des solutions pragmatiques, mais elle complique l'unification du système.

Selon le Conseil fédéral, la stratégie «eHealth» doit contribuer à garantir l'accès à un système de santé de qualité avantageux financièrement à la population suisse. Par cybersanté ou «eHealth» (services électroniques de santé), on entend l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour l'organisation, le soutien et la mise en réseau de tous les processus et partenaires impliqués dans le système de santé.

«eHealth» est un concept d'application visant à utiliser les TIC dans le domaine de la santé, mais sans accorder la priorité à la faisabilité technique. La stratégie n'entend pas reproduire les structures et les procédures actuelles sous une forme électronique, mais mettre les processus en vigueur en réseau et les simplifier dans l'objectif de les améliorer et d'en établir de nouveaux. Le passage à l'électronique devrait concerner en priorité les processus les plus couramment utilisés dans les domaines suivants: administration, information, con-

sultation, diagnostic, prescription, transfert, thérapie, surveillance, facturation.

Amélioration de l'efficacité, de la qualité et de la sécurité

La plupart des stratégies et plans d'action élaborés par les organisations internationales définissent les mêmes objectifs fondamentaux pour la cybersanté: amélioration de l'efficacité, de la qualité et de la sécurité, et accroissement de la productivité.

- » Les services électroniques de santé génèrent une valeur ajoutée, puisque la coordination des acteurs et des processus renforce l'efficacité du système de santé.
- » En raison de structures fédérales parfois marquées par la petite industrie, les processus du système de santé sont complexes et fragmentés, ce qui risque de provoquer des erreurs. L'instauration de processus entièrement électroniques peut contribuer à diminuer le taux d'erreurs et à sauver des vies.

- » La mise en place et l'extension systématique des services électroniques de santé donnent naissance à un nouveau secteur de services qui ne contribue pas uniquement à optimiser le système de santé. La cybersanté devient un facteur économique, puisqu'elle améliore la qualité de vie et profite à la place économique suisse.

L'objectif de la stratégie «cybersanté» consiste à définir des lignes directrices pour mettre en place le réseau «eHealth» de demain. Compte tenu des résultats de l'analyse de situation, trois champs d'activité s'imposent pour la stratégie nationale de cybersanté (Fig. 1):

Champ d'activité A:

dossier électronique du patient

Pour que l'efficacité, la qualité et la sécurité des services de santé puissent être améliorées, les fournisseurs de prestations doivent avoir accès, indépendamment du temps et du lieu, aux informations dont ils ont besoin pour traiter leurs patients. Par conséquent, les données doivent être saisies selon une structure unifiée et pouvoir être échangées sous forme électronique.

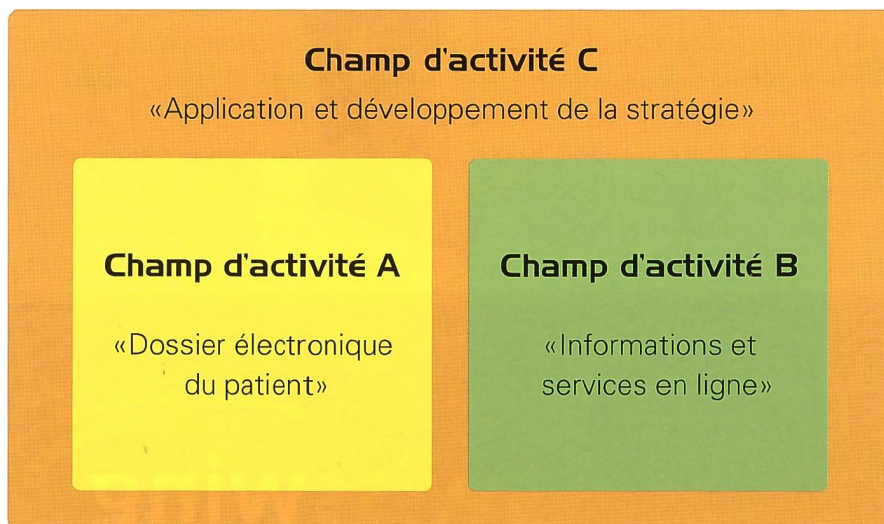
Champ d'activité B:

informations et services en ligne

L'Etat a tout intérêt à diffuser des informations et des recommandations qui soient compréhensibles par des non-spécialistes. De par la loi, il est également chargé d'informer la population des risques en matière de santé (p.ex. maladies survenant à une certaine période de l'année). Les informations concernant la santé sont les plus consultées sur Internet. Cependant, la masse d'informations qu'on y trouve est énorme et nombre de patients et de leurs proches ont des difficultés à repérer celles qui sont fiables.

Les experts sont clairs: Internet contient trop d'informations insuffisamment peaufinées et structurées, dont la qualité n'est pas garantie.

Fig. 1: Les trois champs d'activité de la stratégie «eHealth» (Source: OFSP)



Champ d'activité C: application et développement de la stratégie

Le champ d'activité C définit le cadre général de la stratégie dans lequel sont intégrés les autres champs d'activité. La stratégie «eHealth» ne fonctionne pas d'elle-même. Elle ne peut réussir que si elle bénéficie d'un suivi actif, d'un développement permanent et de mesures d'accompagnement. Voilà pourquoi, en plus d'une coordination à l'échelle nationale et de la définition de bases légales, ce champ d'activité comprend des thèmes tels que «l'intégration de la recherche», «la formation de base et la formation continue des professionnels de la branche», ou des «mesures destinées à la population».

Deux exemples illustrent les avantages potentiels d'applications particulières:

La carte d'assuré:

La carte d'assuré vise à diminuer le travail administratif nécessaire au décompte des prestations dans le cadre de l'assurance-maladie sociale.

Données d'urgence:

La carte d'assuré offre la possibilité d'enregistrer des données médicales personnelles de l'assuré. Un coup d'œil dans ces données peut contribuer à déterminer rapidement le traitement approprié, à éviter les erreurs médicales, voire à sauver des vies. La carte d'assuré peut être particulièrement précieuse pour les personnes qui souffrent de maladies chroniques, prennent des médicaments de manière prolongée, possèdent des implants ou présentent des intolérances médicamenteuses.

Un système pertinent en termes d'économie publique peut représenter une charge pour certains acteurs. Par conséquent, la cybersanté n'a une chance de s'imposer à long terme que si elle parvient à maintenir l'équilibre entre ceux qui la financent et ceux qui l'utilisent. Le



régime des tarifs appliqués dans le système suisse de la santé freine l'introduction d'applications de santé en ligne coordonnées. Les tarifs à la prestation ou les tarifs forfaitaires sont fixés pour certaines étapes d'un processus de traitement alors qu'il faudrait se concentrer sur l'ensemble du processus ou sur l'amélioration de la qualité et de la sécurité d'un

système de soins intégrés. Lors de la mise en œuvre de la stratégie, il convient de vérifier s'il faut recourir aux modèles de financement existants ou s'il est préférable d'en créer de nouveaux.

Pour de plus amples informations:

Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP),
www.bag.admin.ch/thèmes/assurance-maladie

Extrait du projet de stratégie nationale en matière de cybersanté «eHealth» du Département Fédéral de l'Intérieur DFI. Le projet se trouve actuellement en consultation et devrait être présenté au Conseil fédéral pour adoption définitive durant l'été 2007.

La vision décrit l'idée fondamentale. Les champs d'activité et les objectifs peuvent être adaptés en fonction des besoins et des conditions-cadres qui prévalent au moment de la mise en œuvre et du développement de la stratégie. La vision stratégique doit servir de fil conducteur et s'orienter sur le long terme:

«Dans le système de santé suisse, les gens peuvent autoriser les spécialistes de leur choix à accéder à d'importantes informations personnelles et bénéficier de prestations médicales sans restriction de lieu ni de temps. Elles décident de leur comportement en matière de santé et participent activement aux décisions relatives à leurs problèmes de santé, renforçant ainsi leurs compétences en la matière. Les technologies de l'information et de la communication sont utilisées de manière à assurer la mise en réseau des acteurs du système de santé, et pour créer des processus de qualité plus sûrs et plus efficaces.»



TEMPUR® – OPTIMALE DRUCKENTLASTUNG

Druckentlastende Kissen und Matratzen aus TEMPUR verbessern die Schlafqualität nicht nur von Menschen mit Rücken-, Nacken- und Gelenkschmerzen.

TEMPUR – für einen erholsamen Schlaf und ein entspanntes Aufstehen am Morgen.

GRATIS
TEMPUR® DVD mit wertvollen Informationen
(solange Vorrat)



THE CELL-MATRESSING AND
FOAM TECHNOLOGIES ARE
MADE AND CERTIFIED BY
THE SPINE FOUNDATION



TEMPUR ist ein viskoelastisches, temperaturempfindliches Material mit offenen Zellen, das sich exakt den Körperformen anpasst. Dank der offenen Zellen kann die Luft durch die Matratze strömen und die Körpertemperatur aufrechterhalten. Die kugelförmige Zellstruktur schmiegt sich den Körperformen an und gibt dort den perfekten Halt, wo er gebraucht wird. Dabei entstehen keine punktuellen Druckspitzen.

TEMPUR SCHWEIZ AG · CH-4622 Egerkingen
GRATIS-INFO: Tel. 0800 818 919

Fax 062 387 86 87
www.tempur.ch · info@tempur.ch

Changing the way the world sleeps!®

Swiss DolorClast® Sport

Erfolgreicher Stosswellentherapie-Einsatz im Sport

Immer mehr Ärzte und Therapeuten, sowie zahlreiche europäische Spitzensportler und Teams setzen in der erfolgreichen Schmerztherapie auf die effiziente und evidence based Methode Swiss DolorClast.

Sichern auch Sie sich die Erfolge von Morgen!



EMS²
ELECTRO MEDICAL SYSTEMS

*Fordern Sie Ihre
Unterlagen an!*

MTR - Health & Spa AG
Sihleggstrasse 23
CH - 8832 Wollerau

www.mtr-ag.ch

044 787 70 80 | info@mtr-ag.ch